

Projet culturel triennal 2016-2017-2018

Communauté de Communes du Pays de Mormal



Introduction

Suite au bilan des 3 ans du projet culturel triennal 2013-2015, on observe les évolutions et changements suivants :

Evolution des moyens humains avec, en plus de la coordinatrice culturelle :

- Une assistante culturelle depuis 2014
- Un service civique, mission valorisation du patrimoine (6 mois en 2014)
- Un chargé de mission patrimoine depuis 2014
- Une médiatrice culturelle depuis août 2015



Cela démontre une amplification des missions du service culture et une importance accordée à la médiation dans les futurs objectifs.

On constate également la mise en place d'une vraie politique de développement culturel avec un effacement de la diffusion au profit du développement et un passage en mode projet.

Les collaborations et partenariats entre services de la CCPM s'accroissent sur des projets communs.

L'engagement du territoire en matière de résidences d'artistes s'est concrétisé par la signature d'une convention et un engagement sur 3 ans.

Les partenariats avec les forces vives du territoire : structures culturelles, sociales ou autres, se multiplient et sont recherchés, avec pour objectif principal d'élargir le public.

Certaines actions sont renforcées ou améliorées, avec une volonté de diversification, d'équité et de rayonnement au-delà du territoire.

De plus en plus de manifestations qui impliquent et mettent en avant les habitants sont organisées et un accent est mis sur la valorisation du patrimoine.

La mise en place, dès 2014, d'un service communication et d'un poste d'infographiste a permis de nettement améliorer nos techniques de communication.

Pour l'établissement de ce nouveau projet culturel triennal, une analyse du projet en cours a été effectuée lors de différents comités consultatifs culture avec une prise en compte des attentes, remarques et ressentis de chacun des membres du comité composé d'élus du territoire.

Les remarques et réactions du public lors des actions ont également été prises en compte.

Un groupe de travail issu du comité a été constitué afin d'effectuer un premier questionnaire et de proposer une 1^{ère} approche de ce nouveau projet.

A l'exemple du projet de territoire 2014-2020 de la CCPM, la volonté est bien présente d'être à l'écoute des habitants, de leur donner des moments pour s'exprimer et de co-construire les projets ensemble.

Dans ce contexte, les objectifs suivants ont été choisis :

- Améliorer l'attractivité du territoire
- Préserver le « bien vivre » des hommes et des femmes qui y résident.

Ces objectifs seront déclinés selon des axes de développement :

- La gouvernance, structuration et mise en œuvre
- Différentes offres culturelles pour le territoire
- Actions de médiation
- Attentes du Réseau Départemental de Développement Culturel en Milieu Rural



Table des matières

Introduction.....	1
Table des matières	3
La gouvernance, structuration et mise en œuvre du projet	4
Différentes offres culturelles pour le territoire.....	6
Actions de médiation	10
Attentes du Réseau Départemental de Développement Culturel en Milieu Rural	13



La gouvernance, structuration et mise en œuvre du projet

Suite à la fusion intercommunale en 2014, des comités consultatifs « culture » ont été instaurés. Ils sont présidés par le vice-président en charge de la culture et constitués d'élus du territoire et de techniciens du service. En fonction des sujets à l'ordre du jour de ces comités, des invités peuvent y être conviés. Les projets du service sont évoqués et discutés. Il existe un véritable échange et partenariat entre les différents membres : élus, techniciens et partenaires, afin d'aboutir au meilleur fonctionnement possible du service et des actions menées. Le comité consultatif est source de propositions au bureau de la CCPM, composé des vice-présidents et du Président. Les décisions sont ensuite retranscrites, proposées, discutées et validées ou non au Conseil Communautaire de la CCPM composé de représentants des 53 communes.



Les objectifs définis dans l'ancien projet culturel triennal et l'évolution de ceux-ci, ont eu une incidence positive sur le personnel du service culture.

Une assistante culturelle et un chargé de mission patrimoine ont rejoint le service en 2014. La mission de médiation est devenue évidente et s'est concrétisée par la création d'un poste de médiatrice culturelle en août 2015.

D'autres personnels sont à prendre en compte pour une bonne mise en œuvre des projets du service comme l'infographiste en ce qui concerne la communication et le coordinateur du Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal pour les projets musicaux.



Il est primordial d'avoir une communication efficace d'où un besoin d'ingénierie dans ce domaine. Le service communication permet d'éditer des documents de qualité professionnelle.

Avec le projet culturel et la fusion des intercommunalités, les méthodes de communication se sont modifiées car il a fallu les adapter et les améliorer afin de valoriser au mieux les actions du service. Une réflexion a été menée à ce sujet.

Désormais, des agendas semestriels sont créés et distribués dans et hors territoire. Des affiches et flyers sont créés et

édités pour chaque événement. Une charte graphique est en cours de réalisation afin d'améliorer la visibilité des actions auprès des habitants. Des communiqués et dossiers de presse sont réalisés de manière plus régulière et un véritable partenariat s'est créé avec les services presse locaux (papier, radio...). Le service culture développe également une communication via les réseaux sociaux et le site internet de la C.C.P.M. Une page « Culture en

Communauté de Communes du Pays de Mormal » a été créée qui recense, présente et partage les manifestations culturelles à l'échelle du territoire.

De plus, une page spéciale « CLEA 2016 en Pays de Mormal » a été créée sur Facebook afin d'informer régulièrement les habitants connectés des avancées du projet.

La multiplication des moyens et supports de communication a pour but d'élargir au maximum le public. Une mailing liste est en cours de création et est mise à jour régulièrement.

Les partenariats se multiplient, s'amplifient et se fidélisent, avec pour objectif principal d'aller dans les niches et vers un public qui ne vient pas de lui-même vers la culture mais sur une manifestation quelconque sans s'attendre à y recevoir une forme de culture. La création d'un parcours culturel à destination des jeunes du territoire lors de la semaine de la persévérance et en collaboration avec le coordonnateur Education Nationale du bassin Sambre Avesnois en est l'exemple même, tout comme proposer une action sur un marché bio, dans une déchetterie ou dans une entreprise.

Les différents projets menés sont pensés aussi en fonction des différents partenariats possibles afin d'en développer de plus en plus et que ceux-ci enrichissent et alimentent les actions.

Des partenariats en interne se créent entre différents services de la CCPM dont le service culture avec pour ambition de favoriser les connexions entre eux (jeunesse, tourisme, culture, environnement...) : présence commune sur des manifestations, animations environnementales dans les centres de loisirs, collaborations sur des expositions...

Et ce, dans un souci d'élargissement du public, de décloisonnement des services, de mutualisation des moyens/ressources/compétences de chacun et d'optimisation des services rendus à la population.

Afin de compléter, développer et homogénéiser au mieux les actions culturelles sur le territoire, un travail est en cours concernant l'évaluation. La création et la mise en place de nouveaux outils d'évaluation démontrent une volonté de mieux répondre aux attentes des habitants avec l'envie de faire évoluer les projets proposés.

Différentes offres culturelles pour le territoire



La volonté de la CCPM est que toutes les communes bénéficient d'actions culturelles, peu importe la taille et l'équipement de celles-ci, et ce pour favoriser l'appropriation et l'accès de tous à l'offre culturelle du territoire.

Afin d'organiser cette vie culturelle en direction de tous les habitants du territoire de l'intercommunalité, un réseau structurant d'offres culturelles est mis en place par le service culture avec pour ambition de développer une vie culturelle riche et multidisciplinaire, répondant aux

objectifs d'attractivité, de consolidation du sentiment identitaire, de mobilité, de tolérance et d'ouverture culturelle.

- Théâtre

En 6 ans, les 53 communes de la CCPM bénéficieront d'une manifestation théâtrale, pour notamment sensibiliser leurs habitants à cette discipline. Même si les communes n'ont pas de salle de spectacle, il est important qu'elles soient toutes mises au même niveau et profitent des mêmes services.



Afin de diversifier l'offre théâtrale sur le territoire, le comité consultatif "culture" a proposé de s'ouvrir aux compagnies professionnelles du Nord, en lançant un appel à candidatures. De plus, en raison de la taille du nouveau territoire, et ce, également afin de permettre une diffusion équitable sur la CCPM, il a été décidé de découper le territoire en 9 entités. Chaque année, une commune par entité bénéficiera d'une manifestation d'une des compagnies retenues.

Pour diversifier encore plus l'offre sur le territoire, chacune de ces 3 compagnies proposera 3 interventions chaque année.

Les structures retenues sont :

- « Di mini teatro »
- « Collectif des Baltringues »
- « Le Théâtre Massenet »

- conteurs en campagne

Le Festival « Conteurs en campagne » est un festival proche des communes et des habitants. Le conte est un domaine artistique qui a sa place dans notre territoire, peut-être également en raison du nombre important de légendes qui en font une de ses richesses. Chaque année, 6 communes bénéficient de ce festival. Pour une meilleure équité et



diffusion, il a été proposé, comme pour le théâtre, de diviser le territoire en entités, ici au nombre de 6.

L'inscription dans ce festival régional permet à la CCPM de rayonner au-delà de ses frontières. Chaque année, les conteurs attirent un public d'habituels nombreux et varié. Une vraie collaboration est menée avec les communes qui reçoivent la manifestation afin d'attirer un nouveau public et que le projet ne soit pas simplement porté par l'intercommunalité mais que les communes s'impliquent complètement.

- Fonds d'Action Culturelle

Ce dispositif bénéficie chaque année aux 53 communes de l'intercommunalité. Chaque commune peut choisir et proposer une manifestation culturelle sur sa commune. Elle dispose pour cela d'une enveloppe de 1 000€. Celles-ci sont invitées à s'associer de façon à mettre en place un véritable projet. Le but étant d'encourager les collaborations et les co-constructions. Le service culture est sollicité et est force de proposition. D'ailleurs, un catalogue de propositions artistiques dans différents domaines (non exhaustif) a été établi et distribué à chacune des communes afin de les aider dans leur choix. Des tarifs ont également été négociés avec des compagnies en vue de pouvoir s'inscrire dans ce dispositif.



- La lecture publique et « Bibliothèques en Fête »

La place accordée à la lecture publique est importante sur le territoire de la CCPM. Il y a un désir d'animer le réseau de bibliothèques communales par notamment, la mise en place d'actions communes comme pour l'événement « Bibliothèques en Fête ». Même si la compétence lecture publique ne fait pas partie des compétences de la CCPM, celle-ci s'implique pleinement dans le développement de la lecture publique sur le territoire. Le livre est utilisé comme support d'animation pour une approche ludique de la littérature.

L'intention étant de favoriser la lecture en milieu rural, donner le goût de lire et lutter contre l'illettrisme présent sur le territoire. Les bibliothèques sont utilisées comme lieux d'action culturelle où sont proposés des animations diverses et variées. Ce sont des lieux ouverts régulièrement et qui répondent entre autres au manque de lieux de rencontres sur le territoire.

Les bibliothèques communales, gérées en grande partie par des bénévoles, se sentent parfois isolées dans leurs actions. Avec l'arrivée mi 2015 de la médiatrice culturelle, il y a le désir de redynamiser ce réseau de 22 bibliothèques, par exemple en leur proposant des idées d'animations avec des malles pédagogiques en lien avec des expositions qu'elles peuvent emprunter gratuitement mais aussi en créant du lien entre elles. D'ailleurs, un « journal des bibliothèques » est créé à leur intention. Un numéro est édité tous les 3 mois et est constitué de diverses informations : idées d'animations, aide que le service culture peut leur apporter, outils à disposition, retour sur des formations, et mise en avant d'une ou 2 bibliothèques du territoire.



par numéro. Ce journal a pour but de recréer des liens entre ces bibliothèques afin de mener plus d'actions communes.

La visée étant que ce réseau s'anime et devienne un réseau incontournable pour le développement culturel en milieu rural : lieu de mixité sociale, lieu de rencontres entre les habitants...

L'événement « Bibliothèques en Fête » initié par la Médiathèque Départementale du Nord se veut beaucoup plus ouvert sur l'intercommunalité dans le sens où la CCPM propose à chaque commune d'y participer même si elle ne possède pas de bibliothèque. Il n'est pas question de refuser l'implication d'une commune pour cette seule raison. D'ailleurs, les projets sont construits ensemble, en collaboration avec les associations du village, l'école, parfois les commerçants. Le but étant que le projet s'inscrive dans une logique de réseau et de partenariats.

C'est une manifestation de grande ampleur sur le territoire qui ouvre vers des projets de collaboration et d'entraide entre communes.

Nous sollicitons des artistes du et hors territoire sur les différents thèmes abordés, ce qui les oblige à s'ouvrir à des thématiques publiques.



- Valorisation du patrimoine

La valorisation du patrimoine intercommunal est très présente dans le projet de territoire de la CCPM.

Le souhait est de mettre en avant les richesses patrimoniales de notre territoire, aussi bien architecturales qu'historiques, naturelles, gastronomiques etc...

Depuis 2014, il existe un poste de chargé de mission du patrimoine, poste déjà existant sur l'une des anciennes intercommunalités.

Les missions de ce poste sont multiples mais il s'agit essentiellement de participer à la valorisation du patrimoine du Pays de Mormal.

Un exemple d'une des mises en œuvre de ces missions est la création d'une exposition chaque année, mettant en valeur un aspect du patrimoine.

Ces expositions sont toujours créées en collaboration avec des associations historiques, des écrivains locaux, des municipalités pour leurs archives etc...

Des visites commentées sont ensuite organisées et des ateliers pédagogiques sont créés par la médiatrice culturelle.

Ces expositions deviennent ensuite itinérantes, empruntables gratuitement et complétées par des outils d'animation.

De même, un recensement des actions menées sur le territoire lors des journées du patrimoine est effectué et ces actions sont intégrées dans les outils de communication de l'intercommunalité (agenda culturel par exemple).

Les projets menés par le service culture sont pensés avec un éventuel volet patrimoine.

Des partenariats se créent autour de thématique comme l'opportunité de collaborer avec le Forum antique de Bavay sur sa nouvelle exposition concernant la pierre bleue.

Le même esprit de partage des richesses culturelles anime les actions de la CCPM. en direction de son patrimoine bâti.

C'est ainsi que le Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal organise dans différentes églises des auditions à double but : permettre aux élèves de se produire en public et donner à l'assistance l'occasion de découvrir le patrimoine religieux du territoire.



- Musique

Le festival d'orgue organisé sur le territoire depuis quelques années a pour objectif de valoriser le patrimoine architectural et de mettre en avant un instrument méconnu ainsi que des partenariats originaux. Les propositions se veulent différentes chaque année afin que même dans le domaine musical, le public touché soit face à des propositions variées mais également dans un souci d'élargissement du public :

orgue et accordéon, orgue et cor des alpes, orgue et brass band, chœur d'enfants et orgue...

De plus, un facteur d'orgues est présent sur les manifestations avec une maquette afin d'expliquer le fonctionnement d'un orgue au public. Après les concerts, il est également possible de discuter avec les artistes et d'aller observer l'orgue.

Le festival « Hainaut Chœurs » est un festival organisé par l'association « Musique pour les jeunes en Hainaut » et qui existe depuis 2012.

En plus du rayonnement extra-intercommunal qu'apporte le partenariat avec ce festival plutôt Valenciennois, le principe même de celui-ci ; l'implication des habitants du territoire concerné a fait que la CCPM décide d'en être partenaire.

Il ne s'agit pas simplement de diffusion. Il est demandé à la commune accueillante de faire participer la chorale de son école. Une chorale d'enfants du territoire participe également et des morceaux sont interprétés en commun avec le chœur reçu. Les enfants du territoire deviennent partenaires de l'événement organisé chez eux.

Actions de médiation

Les actions de médiation proposées sont pensées en mode projet, en direction de publics ciblés via des bilans effectués.

- Contrat Local d'Education Artistique « Tout au long de la vie »

En 2015, la CCPM a conventionné avec la DRAC et le Rectorat et s'est engagée dans un CLEA « tout au long de la vie » pour 3 ans. Il est apparu comme une évidence pour l'intercommunalité de s'engager dans des résidences d'artistes à raison de 2 artistes par an qui seront présents chacun pendant 4 mois sur le territoire.



Il s'agit d'un CLEA particulier qui s'entend « tout au long de la vie », et ce afin que tous les habitants puissent en bénéficier, des crèches aux EPHAD, en passant par les établissements scolaires, bibliothèques, accueils de loisirs et structures culturelles du territoire. C'est le 2^{ème} en France qui s'adresse à l'ensemble des habitants d'un même territoire. Il se veut intergénérationnel.

Il s'agit ici d'impulser une dynamique culturelle et artistique sur le territoire et ainsi de réduire les inégalités d'accès à la culture.

Un comité de pilotage composé de techniciens, d'élus, de la Chambre d'Eau, de la DRAC, de conseillers pédagogiques de l'Education Nationale, de référents des collèges et d'autres partenaires comme les bibliothèques par exemple se réunit régulièrement. Les membres de ce comité évoluent en fonction des thématiques abordées. Ce comité de pilotage a pour mission d'évaluer les résidences en cours sur le territoire, de réfléchir aux prochaines ainsi qu'aux domaines artistiques répondant à un besoin et/ou envie de la population.

Grâce au CLEA, de nouveaux partenariats se créent, d'autres se fidélisent, ce qui est enrichissant aussi bien pour la CCPM que pour le partenaire. De plus, des liens se créent parfois entre partenaires qui s'associent sur une action.

Grâce à l'engagement dans ce CLEA., la DRAC nous propose de bénéficier à titre gratuit, en 2016, d'une présence de membres du collectif Muzzix, sous forme d'actions de diffusions souvent très inattendues, originales, allant à la rencontre des publics là où ils se trouvent, en des moments et situations parfois inhabituels, en privilégiant des concerts dans des lieux pas forcément prévus pour cela (église, lieu de travail en activité ou non, marché, jardin, parc, forêt, gare, commerce, ferme, grange, médiathèque, parcours sonores...)

Cette présence pour un certain nombre d'impromptus ou de formes de diffusion diverses, toujours particulières, et toujours conçus conjointement avec la coordination du CLEA. et les acteurs-démultiplicateurs qui le veulent. Cette proposition nous incite à aller au-devant de nouveaux partenariat et de nouveaux publics.

- En direction des collégiens et adolescents du territoire

Une collaboration et un partenariat existent déjà avec le service culturel du Quesnoy sur cette question de sensibilisation des collégiens et adolescents, notamment par le biais du théâtre et du cinéma. Il est nécessaire de s'ouvrir vers d'autres partenariats sur cette question.

La question des adolescents est au centre des débats, également au niveau du Réseau Départemental de Développement Culturel en Milieu Rural.

Le projet commun du Réseau, les expériences déjà menées sur le nouveau territoire et les constats qui en ont été faits, ont donné envie d'ouvrir de nouvelles portes et de créer de nouveaux partenariats. La CCPM. ne compte qu'un seul centre social sur les 53 communes. Celui-ci se situe à Landrecies. Jusqu'à aujourd'hui, aucun projet culturel n'a été mené en partenariat avec lui.

Le projet commun du Réseau est l'occasion de créer de nouveaux partenariats afin de solliciter les adolescents en dehors du cadre scolaire. En 2016, le projet « Les choses en face » avec le collectif La Cavale est pour nous l'occasion de commencer à travailler ensemble, comme c'est le cas également avec les résidences du CLEA. Sur ce projet, un appel a été lancé sur toute la CCPM. Il est intéressant de constater qu'à force de proposer des actions délocalisées sur tout le territoire, les habitants prennent mieux conscience des nouvelles frontières et n'hésitent plus ou moins à changer leurs habitudes. Sur ce projet, les adolescents viennent de tout le territoire et vont de ce fait représenter au mieux la parole des jeunes issus de chaque coin de l'intercommunalité. L'objectif du partenariat avec le centre social est de partager des idées et de créer de nouveaux projets ensemble pour les années à venir.



➤ Théâtre

La CCPM., en partenariat avec la Ville du Quesnoy, propose aux 5 collèges du territoire (Le Quesnoy, Poix du Nord, Landrecies et 2 à Bavay), une action de médiation menée par l'équipe artistique. Les comédiens et/ou metteur en scène se déplacent dans les collèges en amont de la représentation. Les collégiens sont ensuite invités à assister à une représentation au Théâtre des 3 Chênes du Quesnoy. En milieu rural, la mobilité étant souvent un frein dans la participation aux actions, il a donc été décidé que la CCPM prenait en charge le transport pour les collèges éloignés du lieu de représentation sur la base d'un bus par collège. Le dossier pédagogique du spectacle retenu pour l'année en cours est transmis bien en amont aux équipes pédagogiques. Cela leur permet d'évoquer le sujet en classe et de préparer les élèves à l'intervention de l'équipe artistique. Cette médiation est essentielle pour une meilleure appropriation et compréhension des démarches théâtrales propres à chacune des compagnies. De plus, après chaque représentation, l'équipe reste disponible afin d'échanger avec les collégiens sur leurs ressentis. C'est aussi l'occasion d'amener un public dans un lieu où il ne se rend jamais et de ce fait de modifier la perception qu'ils en ont.



➤ Audio-visuel

Des ateliers vidéo sont proposés aux adolescents du territoire, en collaboration avec Cinéligue et le festival Quercinéma.

Au cours de ces ateliers, les adolescents sont au cœur du projet. Ils sont scénaristes, comédiens, metteur en scène, caméraman, preneur de son... Ils ont pour objectif de produire un court métrage qui sera diffusé lors du Festival Quercinéma, en amont d'une séance tout public. De plus, chaque participant se voit offrir une entrée à une séance du festival où le court-métrage est retransmis ainsi que le DVD de celui-ci.



3 ateliers sont proposés sur le territoire : à Bavay, Le Quesnoy et Landrecies.

Cette action existe depuis quelques années et nous pouvons constater qu'il y a une réelle demande au niveau de cette discipline et que les jeunes ne se lassent pas de cette activité. De plus, il ne s'agit plus cette fois d'un public captif mais volontaire puisque les ateliers se déroulent pendant les vacances scolaires.

Autre action menée dans le cadre du Festival Quercinéma et en collaboration avec Cinéligue, la proposition faite, aux collèges du territoire de permettre à leurs élèves d'assister à un documentaire sélectionné dans le cadre du dispositif « collégiens au cinéma ». Celui-ci est suivi d'une discussion et peut parfois être accompagné de la présence d'une personne du film (producteur, réalisateur, comédien...).

- Master class : impliquer le public et le valoriser

Tout au long du projet culturel triennal, la volonté de mettre le public en avant est recherchée. Beaucoup de projets voient le jour grâce à cette volonté d'implication comme c'est le cas pour les masters class.

Le Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal propose chaque année des masters class en direction de ses élèves, d'autres conservatoires, de professeurs et du tout public avec un minimum d'expérience musicale.

Attentes du Réseau Départemental de Développement Culturel en Milieu Rural



Le Réseau participe au développement de l'offre culturelle en milieu rural. Des réunions sont donc organisées entre « têtes de réseau ».

Ces réunions possèdent de nombreux atouts dont celui de permettre de mutualiser les compétences et expériences des réseaux entre eux ou encore de partager sur des artistes et projets.

Le rôle du coordinateur de réseau est essentiel, tout comme le fait qu'il soit indépendant des têtes de réseau.

Les missions attendues du coordinateur sont nombreuses :

- Structurer les rencontres « réseau » : rendez-vous, ordre du jour, compte rendus...
- Stimuler les réseaux, leur apporter un certain dynamisme et une dynamique de réseau
- Aider à la mise en place des projets communs : rédaction de l'appel à projet, organisation des rendez-vous, structuration du projet...
- Etre à l'écoute des têtes de réseau sur leurs besoins : techniques, formations...
- Mutualiser à l'échelle départementale des initiatives de formation
- Créer de nouveaux contacts entre professionnels de la culture : organiser des rencontres lors des réunions réseau afin de créer des liens

Le Réseau a aussi un rôle de conseil auprès des communes de chaque tête de réseau en matière d'équipement des salles.